

**République Française - Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes**

Syndicat d'Electricité de l'Arrondissement d'Avesnes
Siège Social : Mairie d'Avesnes sur Helpe - Place du Général Leclerc
59363 AVESNES SUR HELPE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Syndical du : mardi 9 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 9 février le Conseil Syndical s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Guislain CAMBIER, Président, après convocation légale de ses membres en date 28 janvier 2021 le nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 55

Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 29
Nombre d'absents : 14
Nombre d'excusés : 5
Ont donné procuration : 7

Délibération n° 02-2021

OBJET : Modification du Tableau du Personnel

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivités ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les cadres d'emplois correspondant à l'emploi créé.

Considérant le tableau des emplois,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Agent Administratif Principal de 2ème classe (à temps non complet de 5h15 hebdomadaire),

Le Président propose à l'assemblée d'apporter la modification suivante au tableau des emplois permanents :

Filière : Administrative
Cadre d'Emploi : Adjoints Administratifs Territoriaux
Grade : Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe

- Ancien effectif : 0
- Nouvel effectif : 1

Après avoir délibéré, le Comité Syndical

DECIDE

D'adopter les modifications du tableau des emplois permanents ainsi proposés à compter du 1^{er} mars 2021.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé les membres présents,

Fait en séance, les jour, moi et an susdits

Le Président,

Guislain CAMBIER

Pour extrait conforme

Le.....

Publié le.....

Notifié le.....

Transmis à la Sous-Préfecture le.....

Le Président

Certifié exécutoire